

Concours de recrutement pour les Ponts et Chaussées. Dossiers d'inscription, sujets, résultats.

Numéro d'inventaire : 1982.00988 (1-45)

Auteur(s) : Roger Henri Chardonnet

Type de document : imprimé divers

Date de création : 1935

Description : 38 feuilles simples et 7 feuilles doubles.

Mesures : hauteur : 313 mm ; largeur : 220 mm

Notes : De 1932 à 1935. En annexe, le 1982.00995 (1 à 3) : échange de correspondance à propos d'une candidature à un emploi aux chemins de fer (1937).

Mots-clés : Examens et concours : publicité et sujets

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 57

ill.

T.P.E. 1934

Arithmétique
(2 heures)

I - Un piéton marche à la vitesse de cinq kilomètres à l'heure, et chaque étape de quatre kilomètres est suivie d'une pause de dix minutes, à l'exception de la quatrième pause dont la durée est d'une heure. On demande la distance parcourue, sachant que le départ a eu lieu à quatre heures du matin et l'arrivée à midi ?

NOTA - Aucune solution algébrique n'est admise.

II - En multipliant 683 par un nombre de trois chiffres, on obtient 56.006. L'examen de ce produit indique immédiatement que ce résultat est faux. Pourquoi ? En effet, le troisième produit partiel (le produit de 683 par le chiffre des centaines), a été écrit exactement au-dessous du deuxième produit partiel.

Trouver le multiplicateur, sachant que le chiffre des centaines surpasse de deux unités celui des dizaines.

Peut-on, sans chercher le vrai produit, trouver l'erreur commise ?

III - Trouver un nombre de quatre chiffres de la forme : aabb sachant qu'il est un carré parfait.

2
Pièce N° 2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de LIMOGES
(Haute-Vienne)

CERTIFICAT

Nous, MAIRE DE LA COMMUNE DE LIMOGES, certifions que
Monsieur Roger Charbonnet, né le
10 janvier 1914 à Mondluçon, employé
au P. O., demeurant à Limoges, 10^{bis} rue
Anatole France, est de bonnes vie et
mœurs

En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat pour servir et valoir
ce que de droit.

A Limoges, hôtel de ville, le *4 avril* 193*4*

Le Maire,
Gelsbergue
ady



IMPRIMERIE A. BONTEMPS. — LIMOGES
1933-41-24 — 2.000 ex. 1 ter.

A. T. 1933

ÉCRITURE

Temps accordé : 1 heure.

ministère
des
travaux publics.

département d _____

mines.

exercice 193__.

n° d'ordre du bordereau :

journée d _____ 193__.

bordereau détaillé des mandats collectifs ou individuels délivrés, dans le cours de la présente
journée, par m. _____
ingénieur en chef des mines, sur la caisse de m. le trésorier-payeur général du département.

n° des mandats de paiement.	noms et qualités des parties prenantes.	sommes à payer.						total.	nombre de pièces à l'appui.	dates des payments
		chap. 16	chap. 24	chap. 26	chap. 27	chap. 31	chap. 32			
18	m. dinand, ingénieur des travaux publics de l'état.	3.611.50	250					3.861.50	2	
19	m. dupont, adjoint technique			1.885	175			2.060	3	
20	m ^{me} dubois, agent de bureau					1.275.50	122.50	1.398.00	2	
	totaux.....	3.611.50	250	1.885	175	1.275.50	122.50	7.319.50		

certifié le présent bordereau montant à la somme
de sept mille trois cent dix neuf francs cinquante centimes _____

a _____, le _____ 193__.

l'ingénieur en chef,

vu et renvoyé à m. l'ingénieur en chef les
mandats mentionnés dans le présent
bordereau.

a _____, le _____ 193__.

le trésorier-payeur général.

reçu les mandats mentionnés ci-dessus au
nombre de _____ visés
par m. le trésorier-payeur général.

a _____ le _____ 193__.

l'ingénieur en chef,

